

OMPI



A/35/7

ORIGINAL : anglais

DATE : 26 mai 2000

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE

F

ASSEMBLEES DES ETATS MEMBRES DE L'OMPI

**Trente-cinquième série de réunions
Genève, 25 septembre – 3 octobre 2000**

PROJETS D'ORDRE DU JOUR DES SESSIONS ORDINAIRES DE 2001
DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'OMPI, DE LA CONFERENCE DE L'OMPI,
DE L'ASSEMBLEE DE L'UNION DE PARIS ET DE L'ASSEMBLEE
DE L'UNION DE BERNE

Mémorandum du Directeur général

1. La Convention instituant l'OMPI prévoit que "[l]e Comité de coordination ... prépare le projet d'ordre du jour de l'Assemblée générale [et] ... de la Conférence ..." (article 8.3)). La Convention de Paris (Stockholm) prévoit que "[l]e Comité exécutif ... prépare le projet d'ordre du jour de l'Assemblée..." (article 14.6a)). La Convention de Berne (Stockholm et Paris) prévoit que "[l]e Comité exécutif ... prépare le projet d'ordre du jour de l'Assemblée..." (article 23.6a)).

2. L'Assemblée générale de l'OMPI, la Conférence de l'OMPI et les assemblées des unions de Paris et de Berne tiendront leurs prochaines sessions ordinaires du 24 septembre au 3 octobre 2001. Les annexes I, II, III et IV du présent document contiennent des propositions quant aux questions qui devraient en tout état de cause être inscrites au projet d'ordre du jour de ces sessions. L'inscription de ces questions à l'ordre du jour est proposée sur la base des dispositions applicables de la Convention instituant l'OMPI, de la Convention de Paris (Stockholm) et de la Convention de Berne (Stockholm et Paris) ou de décisions antérieures de certains organes directeurs. Il y a lieu de noter que, si les circonstances l'exigent, le directeur général inscrira des questions supplémentaires aux projets d'ordre du jour.

3. Les questions à inscrire aux projets d'ordre du jour des assemblées des États membres de l'OMPI et des autres organes qui se réuniront en session ordinaire en 2001 seront présentées, comme c'est la coutume, dans un seul projet d'ordre du jour unifié et annoté.

4. Le Comité de coordination de l'OMPI est invité à adopter le texte des annexes I et II; le Comité exécutif de l'Union de Paris est invité à adopter le texte de l'annexe III; le Comité exécutif de l'Union de Berne est invité à adopter le texte de l'annexe IV.

[Les annexes suivent]

ANNEXE I

Questions à inscrire au projet d'ordre du jour
de la session ordinaire de 2001 de

l'Assemblée générale de l'OMPI

Élection du bureau de l'Assemblée générale

Rapport sur l'exécution du programme depuis janvier 2000; comptes de l'exercice
biennal 1998-1999; rapport financier intermédiaire pour 2000; arriérés de contributions

Programme et budget pour l'exercice 2002-2003

Réforme statutaire

Résolutions des Nations Unies

Admission d'observateurs

[L'annexe II suit]

ANNEXE II

Questions à inscrire au projet d'ordre du jour
de la session ordinaire de 2001 de

la Conférence de l'OMPI

Élection du bureau de la conférence

Rapport sur l'exécution du programme depuis janvier 2000; comptes de l'exercice biennal 1998-1999; rapport financier intermédiaire pour 2000; arriérés de contributions

Examen des rapports du Comité permanent de la coopération pour le développement en rapport avec la propriété intellectuelle (PCIPD)

Programme et budget pour l'exercice 2002-2003

Élection des membres ad hoc du Comité de coordination de l'OMPI

[L'annexe III suit]

ANNEXE III

Questions à inscrire au projet d'ordre du jour
de la session ordinaire de 2001 de

l'Assemblée de l'Union de Paris

Élection du bureau de l'assemblée

Rapport sur l'exécution du programme depuis janvier 2000; comptes de l'exercice
biennal 1998-1999; rapport financier intermédiaire pour 2000; arriérés de contributions

Programme et budget pour l'exercice 2002-2003

Réforme statutaire

Admission d'observateurs

Élection des membres du Comité exécutif de l'assemblée

[L'annexe IV suit]

ANNEXE IV

Questions à inscrire au projet d'ordre du jour
de la session ordinaire de 2001 de

l'Assemblée de l'Union de Berne

Élection du bureau de l'assemblée

Rapport sur l'exécution du programme depuis janvier 2000; comptes de l'exercice
biennal 1998-1999; rapport financier intermédiaire pour 2000; arriérés de contributions

Programme et budget pour l'exercice 2002-2003

Réforme statutaire

Admission d'observateurs

Élection des membres du Comité exécutif de l'assemblée

[Fin de l'annexe IV et du document]